

LE QUOTIDIEN

JOURNAL DU SOIR.

MERCIER & CIE., EDITEURS-PROPRIETAIRES.

JEUDI, 13 OCTOBRE 1881

16, CÔTE DU PASSAGE, LEVIS.

FEUILLETON DU QUOTIDIEN
13 octobre 1881.

LE VENGEUR

JUSTICE.

(Suite)

Etienne avait peine à la maintenir.
— Je vous ordonne d'être calme ! — reprit-il. — Je vous ordonne de me répondre !... De quoi avez-vous peur ?... Silence d'Esther.
— Qui craignez-vous de rencontrer à Brunoy ? Qui songerait à vous tuer ?
— Même silence.
— Seraient-ce les assassins du médecin de Brunoy ?
La folie se dégagea brusquement, avec une violence insupportable, et se jeta dans la rue de son lit en cachant son visage entre ses deux mains, en poussant des cris inarticulés, et en bégayant des mots entrecoupés dont il était impossible de deviner le sens.
Peu à peu cependant elle se calma et reprit sur la couchette sa première position.
Ses mains se rejoignirent laissant voir son visage pâle à demi rasséréné, puis très bas, mais néanmoins d'une voix distincte, elle murmura, comme si deux tableaux bien différents frappaient en même temps à ses regards :
— Là-bas... la nuit... le sang et la mort... Ici les fleurs couleur d'azur, le beau soleil, les fleurs et l'harmonie...
Et elle se mit à chanter son éternel refrain :
Avis, la matinée est belle,
Sur le rivage, assemblions-nous...
Livrons aux vents notre nacelle
Et des flots bravons le courroux...
Ensuite sa tête retomba sur sa poitrine, et elle s'immobilisa dans une sorte d'engourdissement.
Etienne se sentait de plus en plus convaincu qu'un lien secret devait exister entre la destinée de Berthe et celle d'Esther Derieux.
Quel était ce lien ?
Il l'ignorait, mais il avait la certitude instinctive qu'il le connaissait un jour.
— Docteur, — demanda l'interne, — savez-vous quelque chose du passé de cette femme ?
La question qui lui était adressée rappela Etienne à lui-même.
Il se souvint des recommandations du directeur.
La folie était, par ordre, aux isolés, — au secret.
Il ne devait point paraître désireux de surprendre les secrets de l'administration.
— Non, — je ne sais rien, — s'empressa-t-il de répondre, — si je cherche à deviner la cause déterminante de la folie, c'est pour mieux la combattre...
— Docteur, — poursuivit l'interne, — qu'un étrange mystère entoure cette femme ?
— Peut-être...
— Elle a été envoyée ici par la préfecture de police je crois ?...
— Vous ne vous trompez pas... — dit Etienne et pour rompre l'entretien, il ajouta : — Ecrivez, je vous prie, mon ordonnance...
Il dicta ses prescriptions, puis, la visite étant terminée, il sortit de la cellule d'Esther, suivi de l'interne.
Pendant quelques secondes ils marchèrent silencieusement l'un à côté de l'autre.
— Maître, — fit tout à coup le jeune homme en s'arrêtant, — voulez-vous me permettre de vous adresser une question ?
Certes ! et j'y répondrai de mon mieux.
— Admettez-vous qu'une maison de santé, qu'elle appartienne à l'État ou qu'elle soit la propriété d'un simple particulier, prête sa complaisance à des œuvres de haine et jette une ombre poétesque sur des crimes inconnus ?
Etienne regarda son interlocuteur avec défiance, et au lieu de répondre interrompit.
— Pourquoi me demandez-vous cela ? — fit-il.
— Parce que votre opinion à ce sujet, j'en ai la certitude, est la même que la mienne... — Vous êtes d'une nature trop droite et trop loyale pour ne pas voir avec horreur ces internements, ou plutôt

ces séquestrations, dont la cause est inconnue et qui cachent le plus souvent des abîmes d'iniquités... et vous devinez comme moi que nous sommes en présence d'une séquestration de ce genre.
— Mon cher monsieur Rigald, — répondit le jeune médecin, — je vous remercie de votre bonne opinion de moi et je vais vous dire franchement toute ma pensée. — Non, je n'admets pas que les asiles de la folie deviennent des Bastilles toujours prêtes à favoriser d'odieux calculs et de coupables intérêts... — Oui je crois qu'un mystère entoure Esther Derieux... J. vous en êtes une victime... Le rôle de justicier me tente, et je souhaite avec ardeur rendre la lumière à ce cerveau plein d'ombre... voulez-vous m'y aider ?
— Je vous y aiderai de tout mon pouvoir, maître... — Je vous promets une obéissance absolue, une discrétion sans bornes...
— Et vous y ajoutez votre amitié, n'est-ce pas ? — dit Etienne souriant et tendant la main à l'interne, qui répliqua en serrant cette main :
— Mon affection vous était d'avance acquise, aussi bien que mon estime...
Le docteur reprit :
— Ce n'est pas seulement par humanité et par amour de la science que je veux guérir cette pauvre femme... — J'ai, — (je le crois du moins) — un intérêt personnel à ce qu'elle recouvre la raison...
— Si j'arrive à mon but, si je triomphe du mal, dussé-je me mettre en lutte avec l'administration toute entière et briser ma position, j'agirai selon ma conscience... — Lorsque j'aurai déclaré dans un procès verbal qu'Esther Derieux guérie doit quitter la maison de fous, nous connaîtrons ses persécuteurs et nous saurons s'ils osent alléguer quelque motif pour la conserver prisonnière... — Je serai contre eux avec elle...
— Et je serai avec vous contre eux ! — s'écria l'interne.
— J'y compte...
Les deux jeunes gens se serrèrent une seconde fois la main, et Etienne Loriot reprit le chemin de Paris.
Pendant la route, il se disait :
— Je voudrais questionner René Moulin et le consulter au sujet de ce qui se passe à l'asile de Charenton, mais je n'ose... J'aurais peur, en l'interrogeant, de vouloir malgré lui pénétrer son secret... J'attendrai.
Etienne, après avoir fait, déjeuna rapidement, reprit chez lui quelques visites dans différents quartiers de Paris, il se dirigea vers Montreuil.
Depuis huit jours, c'était la troisième fois qu'il portait ses pas de ce côté, franchissant le seuil des maisons, interrogeant jusqu'à l'importunité, et risquant fort de se faire prendre pour un agent de police.
Il espérait toujours, contre toute vraisemblance, que quelque renseignement imprévu viendrait le mettre sur la trace de sa bien-aimée Berthe.
A Bercy, à Vincennes, à Saint-Mandé, explorés précédemment, il n'avait obtenu aucun résultat.
Qu'espérait-il en continuant ses recherches, et surtout en retournant à Montreuil trois fois de suite ?
Il ne le savait pas et, ne comptant plus que sur le hasard, il s'abandonnait à lui.
René Moulin, ce jour-là, avait marché du côté de Bercy.
Il passa la barrière et descendit le quai de la Râpée, garni presque entièrement à cette époque de magasin de bois de construction.
Ces bois arrivaient en forme de trains, sur la Seine, au bas du quai, où, — pour nous servir de l'expression technique, — on s'occupait de les débarquer.
Les débardeurs, la poitrine nue, dans l'eau jusqu'aux hanches et la hache à la main, coupaient les liens qui unissaient les unes aux autres les planches et les pièces de bois, et d'autres les transportaient sur le quai pour en charger des piles énormes, ou pour en charger de lourds camions.
Tout le long du quai c'était un va-et-vient continu.
On entendait retentir ces cris :
— Hue ! — Diah !...
— Amène !
— Lâche-moi ça...
— Oh ! hisse...
XVI

mêlés aux chansons typiques des débardeurs de la Seine dont la joyeuse humeur est proverbiale.
René Moulin entendait tous ces bruits, mais il ne les écoutait pas.
Il était arrivé à l'endroit précis où la voiture de Pierre Loriot avait été retrouvée, en face du n° 40 occupé par les chantiers d'un des plus grands marchands de bois du quartier.
— C'est là qu'ils ont amené le fiacre... — se répétait sans relâche le brave garçon — D'où pouvaient-ils venir ?
Sur la berge, les cris continuaient.
Les débardeurs venaient d'entamer le dépeçage d'un nouveau train de bois et commençaient, selon la coutume, par la partie qui se trouvait en amont du fleuve.
Un des ouvriers, debout à l'arrière, tranchait les liens à grands coups de hache.
Subitement il interrompit son travail, se pencha, et plongea dans l'eau son bras jusqu'à l'épaule, saisit un objet accroché aux aspérités d'une planche.
— Eh ! les enfants, — dit-il, — un "mancoché"...
Dans l'argot des marins d'eau douce, c'est ainsi qu'on désigne un cadavre flottant.
— Un "mancoché"... — répétèrent plusieurs voix.
Et un groupe se forma aussitôt sur la berge, vis-à-vis de l'endroit où le débardeur venait de signaler sa trouvaille.
— T'as gagné ta journée... — fit un charretier en bourraant sa pipe. — C'est vingt-cinq francs.
— Je crois qu'il lui manquait un bras... — reprit le premier ouvrier. — Il n'y a rien dans la main...
Et, au milieu des éclats de rire des spectateurs, il retira de la Seine un grand pardessus de couleur noisette, à boutons de cuivre oxydés.
En entendant parler d'un noyé, René Moulin était descendu sur la berge et se mêlait aux curieux.
Il fit un geste de surprise à la vue de la houppelande de cochon.
— C'est à dix pas d'ici que les misérables ont abandonné le fiacre de Pierre Loriot, — se dit-il. — L'un de ces misérables a dû jeter là, dans le fleuve, la défroque qui le déguisait.
— Riche trouvaille, mes enfants ! — poursuivait le débardeur. — Ma parole d'honneur, c'est du drap première qualité... — Dis donc, Popinot, je te vends ces frusques... — tu en feras un paletot pour les dimanches...
— Combien que tu en veux ?
— Deux litres...
— Je n'en offre qu'un...
— Va pour un litre, mais, avant de livrer l'objet, je passe la revue pour voir s'il n'y a rien qui ait pu servir à quelque chose dans les "profondes"...
Le débardeur fouilla les poches de derrière.
— Rien... — dit-il ; — Explorons un peu celles de côté... — Ah ! je sens quelque chose...
Et il exhiba un chiffon de papier fripé, de l'exemple le plus lamentable.
— Un billet de mille ?... — s'écrièrent deux ou trois voix.
— Jamais de la vie... — Simple papier à lettre...
— C'est peut-être un particulier qui, avant de se noyer, aura mis son adresse dans sa poche... — hasarda un curieux.
— Regardez donc s'il y a quelque chose d'écrit.
Le débardeur déplia le papier, mais lentement, car les adhérences résultant de l'humidité rendaient l'opération difficile.
René Moulin suivait cette scène avec un prodigieux intérêt.
— Il y a de l'écriture tout de même, — murmura l'ouvrier au bout d'un instant.
— Pourrez-vous lire ?... — demanda le mécanicien.
— Ce ne sera pas commode... Vous comprenez que l'eau a délavé l'encre et que ça fait du gâchis... Je crois pourtant qu'il y aurait moyen... — en se fatiguant un peu les mirettes.
— Essayez...
— Payez-vous une chopine ?
— Tout ce que vous voudrez.
— Vous êtes un bon enfant, vous... je ferai mon possible pour vous contenter...
Puis le débardeur, épilant chaque syllabe, lut, ou plutôt énonça ces mots :
"Suisz ce cochon qui vient de la part de René Moulin et ne vous étonnez de rien..."
— Ça s'écrit... — dit-il.

Café ! Café ! Café !
RECOLTE DE 1877
MURI A POINT
Vert, brûlé et moulu

Café Mocha (Aden)
Café Mignori (Mysore)
Café Ceylon (Point de Galie)
Café Java (Batavia)
Café Jamaïque (Montagne Bleue Kingston)
Café Laguna (Ven. Zúca)

Une quantité de café est moulu chaque matin à l'établissement.

Véritable café moulu 25c. lb
Café de choix 30c. lb
Mélange Watters 40c. lb

Le café non moulu se vend à centimètre meilleur marché que les prix ci-dessus mentionnés.

En vente chez
A. WATTERS
rue St Jean, Québec.

Odil. Vallières & Cie.
Horlogers-Bijoutiers,
No 86, Rue Commerciale et 17, Côte du Passage, Lévis.

A toujours en mains un assortiment complet de bijoux, tel que MONTRES, HORLOGES, BAGUES et JONCS. Montres et horloges réparées avec soin et garanties.
Lévis, 7 juin 1880.

JOSEPH LEPAGE
IMPORTATEUR
D'ÉPICERIES, VIN, LIQUEURS
SIROPS DES BARBÈDES

Thés, Sucres bruts et raffinés, Sucre d'Érable, Huile de Morue, de Loup Marin, et Huile d'Olive et Huile à Machine, Depot d'huile de Charbon Cafés ronds, savons de toilette et à laver, allumettes "Telegraph" Riz, Biscuits, Collier.

Assortiment général d'épicerie.
17 et 19, RUE ST JACQUES, QUEBEC.

Achille Dugas
Nouveau magasin de Machines à Coudre et Atelier de Réparations, agent pour les Machines à Coudre
OSBORN, SINGER, WANSER, Etc., Etc.

Huile, Aiguilles, Fil, Soie et Navettes de tous genres, aussi que tous autres accessoires concernant les machines à coudre. — Aussi agent pour les patrons de Mme Demorest
368, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec.
25 août 1881. — la

TEINTURERIE A VAPEUR
Et nettoyage de toutes draperies, Québec.
4 et 6, RUE McMAHON,
E. A PFEIFFER.
PROPRIETAIRE.
Successeur de F. M. Lorman.
Vêtements de dames et messieurs, nettoyés, teints et pressés à la vapeur. Robes, soieries, plumes et tous les articles de toilette, sans exception sont également nettoyés et teints en couleurs les plus riches, sans jamais détériorer. Toute marchandise endommagée est aussi mise à neuf.
25 août — 3m

Librairie et Papeterie
F. DESJARDINS,
140 rue St.-Joseph,
ST-ROCH QUEBEC,
(vis-à-vis la pharmacie Brunet)

J'invite respectueusement le public à venir visiter mon assortiment de librairie, papeterie etc., afin de se convaincre de la bonne qualité des marchandises et de la modicité des prix.
Mon assortiment comprend : livres de poche, livres et ouvrages de toutes sortes, ouvrages de bureau, papier de toutes sortes, objets de pitié, chromos et images religieuses, articles de fantaisie, musique en feuille, etc. etc.
9 sept. 1881. — 3m.

Guide d'affaires.
R. P. VALLEE, avocat,
BUREAU: — No 84, Côte Lamontagne, (pres de M.M. Hamel & Frère) — RESIDENCE: No 108, rue du Roi, St Roch (vis-à-vis le Presbytère.)
Suit les Cours de Montmagny et de Beauce.

JAMES C. PATERSON
Marchand de Chapeaux et Fouritures, 27, rue Baudo, Haute-Ville, Québec.

Depot de Machines à coudre
W. D. ROSS, agent général
31, Côte du Passage, Lévis.
Vente à l'encan tous les MARDIS et VENDREDIS à 8 heures p.m. Agent pour la véritable machine à coudre "SINGER" aussi les machines à coudre de "White" de seconde main.
VENDU AVEC GARANTIE.

Mountain Hill House
(HOTEL DION)
COTE DE LA MONTAGNE, QUEBEC.
Nouvellement meublé. Tout le confort d'un hôtel supérieur. A proximité des Chambres du Parlement.
E. Dion & Cie, Propriétaires.

Anciennes Maisons
T. H. HARDY F. X. GARANT & CIE.
A. T. GARANT (Successeur)
LIBRAIRE
No 19, rue Jean, Haute-Ville, (Porte voisine, Banque d'Economie) QUEBEC

Importe d'Angleterre, de France, d'Allemagne et du Continent, divers objets tels que Livres, Vins de Meuse, Clerges, Eau-de-vie, Vins, etc. etc.
Papier soie, couleur de rose, carmin, etc., feuilles de rose, etc. fournitures pour fleurs; Galon, Frange, Glacés, Payettes, Canotille or et argent, etc., Fournitures de Bureau, etc. etc

Legendre & Prendergast
AVOCATS
84, Rue St Pierre, B.-V., Québec
— — —
94 1/2, Rue Commerciale, Lévis
JAMES PRENDERGAST NAPOLEON LEGENDRE
L. L. B. B. C. L.

Cadeaux de noces
E. JACOT
IMPORTATEUR DE
Montres et Bijouteries

Desire attirer l'attention de l'honorable clientèle sur les nouveautés qu'il vient de recevoir dans ce genre de commerce.
M. JACOT vient de recevoir ce qu'il y a de plus nouveau en montres d'or et d'argent (grand choix) parures (sets) chaînes et chaînons, croix, médaillons, cachets, épinglettes, pendants d'oreilles, anneaux, joncs, bagues, bijoux en noir, boutons, etc., etc., horloges, argenteries, lunettes, plumeaux, etc., etc.
Afin de donner une chance à tout le monde, nous avons marqué les offertes précédentes à une GRANDE REDUCTION, et nous avons adopté le nouveau SYSTÈME en affaires.
"Quick sales and small profits."
EMILE JACOT,
171, rue St-Joseph
St-Roch, Québec.
26 sept. 1881. — 3m

Jesse Joseph, junr.,
59 et 61, RUE DALHOUSIE
QUEBEC.
— — —
MARCHAND DE
Peintures,
de Couleurs en poudre,
d'Éponges et
de Colle forte,

Verres à vitres "Star," double épaisseur et polis.
Verre de couleur et d'ornementation
UN ASSORTIMENT COMPLET DE PINCEAUX, Etc.
Huile de Castor, d'Olive et de Loup-Marin, et l'Huile de Lin double, bouillie et crue.
FOURNITURES DE PEINTRES ET D'ARTISTES.
23 sept.

LE QUOTIDIEN

Journal du soir

PARAISANT TOUS LES JOURS

Prix de l'abonnement :

UN AN \$2 50
SIX MOIS 1 25
TROIS MOIS 65

Taux des annonces :

Première insertion - 10 cts. la ligne.
Insertion subséquente - 5 "

LÉVIS, 13 OCTOBRE 1881

LE VOL-PACAUD.

LE COURAGE-LAURIER.

Le public a été vivement ému, il y a quelques jours, en apprenant qu'un vol audacieux avait été commis naguère chez M. Pacaud, rédacteur de "L'Electeur," à sa résidence privée. Des bijoux très précieux y auraient été volés. En même temps, ses papiers auraient été forcés, et la correspondance privée de M. Pacaud aurait été enlevée. Cette correspondance contenait les lettres de M. Laurier à M. Pacaud, concernant le fameux procès criminel actuel, et l'original de l'article de la caverne des 40 voleurs lequel serait de la main de M. Laurier. De là, grandes récriminations de la part de "l'Electeur" affirmation que c'est un ministre-conservateur qui a fait ou fait faire le vol.

C'est assez sérieux. On ne trouve de précédent que celui du vol chez sir Hugh Allan. Mais on se demande comment il se fait que M. Pacaud ait mis tant de temps à s'apercevoir que ses écrits étaient vidés et ses écrits volés. A-t-il tant de diamants qu'on puisse en charger un voleur sans qu'il s'en doute, ou qu'il y fasse attention? Et ces manuscrits qui devaient être si chers à son cœur, puisqu'ils étaient, d'un côté la force de son parti, d'un autre côté la sauvegarde de la personne de son chef contre la prison, en était-il si peu soucieux qu'il n'ait songé à ce précieux dépôt que quand une main étrangère les lui a mis sous... les yeux?

Si nos renseignements sont exacts, les bijoux étaient variés, et les manuscrits ne viennent pas du tout de son domicile privé. Nous laisserons l'histoire du vol des bijoux, comme étant trop ancienne, n'ayant plus d'actualité.

Quant aux manuscrits, nous serions curieux et anxieux d'en connaître l'histoire vraie, vu l'intérêt qui s'y concentre.

Il nous paraît probable que quelques employés mécontents de "L'Electeur" — et on sait qu'il y en a — ont jeté au panier les manuscrits de la rédaction, et que le tout a été vendu comme vieux papiers avec les échanges, etc.

Du reste, nous saurons, sans doute, bientôt à quoi nous en tenir sur ce point, car M. Pacaud ne peut manquer de faire instituer une enquête. Ils réussissent si bien, ces messieurs, dans leurs enquêtes!

Quant au résultat pratique du changement de mains de ces manuscrits, il importe de dire quelques mots. On sait qu'il a amené la mise en accusation et l'arrestation de M. Laurier, l'auteur du libelle. Ce qui était caché si soigneusement, afin de faire croire qu'un ange était l'auteur du libelle, s'est trouvé stupidement et prosaïquement dévoilé au grand jour. Le mystère concernant l'auteur de cet article à grande sensation, lui donnait du charme, ajoutait à son prestige. On ne voyait plus en M. Gagnon qu'un martyr politique, et la voix publique s'appropriait à l'acclamer.

Mais ce méchant manuscrit! scripta manent: manants écrits!

Chacun se dit maintenant: n'eût-il pas été plus courageux plus loyal, plus digne pour un chef comme M. Laurier, de venir bravement de l'avant, dès l'origine du procès, et de dire: "ce n'est pas M. Gagnon, c'est moi qu'il faut poursuivre?" La position ne serait-elle pas plus belle aujourd'hui, et n'aurait-il pas plus la sympathie du public?

Il ne doit plus son procès à une décision virile, à un acte de gentilhomme. Il le doit à un misérable panier où l'on jette les rebuts du pressier. De suite l'affaire prend une tournure, un aspect ennuyeux et plus enviables.

M. Laurier plaide maintenant que le libelle était justifiable dans l'intérêt public. Sur ce point, nous ne voulons pas préjudicier la cause. Nous attendrons le verdict du juré.

TERRES DE LA COURONNE.

La grande vente des limites de bois du gouvernement à ce lieu, hier matin, dans les grandes salles de ventes des nouvelles bâtisses départementales, à Québec. Un grand nombre de capitalistes et de marchands de bois de la Puissance y étaient rendus.

M. Lemoine agissait en qualité d'encanteur, MM. Gale et Paré, comme commis.

L'hon. J. G. Robertson, trésorier de la province et M. E. Taché, député-ministre des Terres de la Couronne étaient présents. Les offres étaient nombreuses et les prix sont considérés bons. Deux ou trois lots seulement n'ont pas obtenu d'offre.

Voici quelles étaient les conditions de la vente, qui a rapporté, cependant, un meilleur résultat:

Les terres sur le haut de l'Ottawa, \$50; sur le bas de l'Ottawa, \$50 à \$100; Montmagny, Granville, Chaudière et Rimouski, de \$8 à \$25; lae Saint-Jean et Bonaventure, de \$8 à \$15.

Les limites de bois étaient accordées au plus haut enchérisseur en sus de ce bonus.

Le bonus et le paiement de deux piastres par mille carré pour la première année, était payable aussitôt après l'adjudication.

Ces limites seront sujettes, toutefois, aux règlements actuels concernant les limites de bois et à tous ceux qui pourront être faits à l'avenir.

AGENCE DE L'OTTAWA SUPÉRIEUR
Rivière Gatineau, limite No. 551, 50 m. carrés, J. G. Ross, \$100.
Rivière Gatineau, limite No. 552, 14 m. carrés, J. G. Ross, \$175.

AGENCE DE L'OTTAWA INFÉRIEUR.
Augmentation de Grenville, limite No. 2, 24 m. carrés, Baptist, \$45.
Rivière-Rouge, limite J, 26 m. carrés, Higginson, \$70.
Petite Rivière-Rouge, limite K, 24 m. carrés, Higginson, \$12.

AGENCE DE LA CHAUDIÈRE.
Canton Adstock, limite No. 2, 214 m. carrés, John Roche, \$36.
Canton Forsyth, limite No. 2, 114 m. carrés, John Roche, \$15.

AGENCE DE MONTMAGNY.
Canton Garneau, limite No. 2, 8 m. carrés, King frères, \$10.
Canton Fournier, limite No. 2, 34 m. carrés, L. P. Math, \$10.
Rivière Noire, limite No. 1, 36 m. carrés, Thomas Connors, \$35.
Rivière Noire, limite No. 2, 40 m. carrés, Thomas Connors, \$40.
Rivière Noire, limite A. F. G., 30 m. carrés, J. G. Ross, \$43.
Rivière Noire, limite H, 8 m. carrés, J. G. Ross, \$33.

Rivière St-Jean, limite No. 67, 20 m. carrés, Robert Connors, \$8.
Rivière St-Jean, limite No. 69, 20 m. carrés, Robert Connors, \$8.
Rivière St-Jean, limite No. 70, 11 m. carrés, J. G. Ross, \$13.
Rivière St-Jean, limite No. 71, 12 m. carrés, Robert Connors, \$18.

AGENCE DE GRANVILLE.
Canton Painchaud, limite No. 2, 11 m. carrés, King frères, \$10.

AGENCE DE REMOIKSI.
Canton Chertoung, Ouest, 27 m. carrés, Matthew Young, \$8.
Canton Chertoung, Est, 45 m. carrés, James Richardson & Co, \$8.
Canton Cabot, limite No. 1, 16 m. carrés, King frères, \$0.
Canton McNider, Sud, 40 m. carrés, King frères, \$8.

AGENCE DE BONAVENTURE.
Rivière Cascadéla, limite No. 1, Nord, 35 m. carrés, R. H. Montgomery, \$66.
Rivière Cascadéla, limite No. 1, Sud, 35 m. carrés, H. D. Harper, \$22.
Ruisseau Indian House, 8 m. carrés, E. LaRue, \$10.
Ruisseau Chamberlain, 7 m. carrés, Adams & Murray, \$10.

Branche Est, Rivière Patapédia, No. 1, 22 m. carrés, H. D. Harper, \$34.
Branche Ouest, Rivière Patapédia, No. 1, 26 m. carrés, H. D. Harper, \$24.
Branche Est, Rivière Patapédia, No. 1, 204 m. carrés, H. D. Harper, \$24.

Rivière Assenmetquagan, limite No. 1, Est, 12 m. carrés, David Fraser, \$16.
Rivière Assenmetquagan, limite No. 1, Ouest, 12 m. carrés, H. D. Harper, \$10.
Ruisseau Harrisson, 84 m. carrés, H. D. Harper, \$10.
Petite Rivière, Branche Est, 10 m. carrés, Geo. Moffatt, \$26.
Limite Ruisseau Clark, 15 m. carrés, Daniel Fraser, \$8.

AGENCE DE LA ST-JEAN.
Limite Rivière à Mars, No. 114, 74 m. carrés, Price frères, \$8.
Limite Rivière Valin, No. 65, 9 m. carrés, Price frères, \$8.
Limite Rivière Valin, No. 66, 12 m. carrés, Alex. Fraser, \$8.
Limite Canton Simard, 54 m. carrés, Price frères, \$8.
Limite Canton Tremblay, 2 m. carrés, Price frères, \$8.
Limite Canton Laterrrière, A, 9 m. carrés, Price frères, \$8.

FAILLITES AMÉRICAINES

Durant les premiers 9 mois de 1881, les faillites, aux États-Unis, ont atteint le chiffre de 3,890, représentant un passif de \$51,000,000. Durant les mêmes mois de l'année précédente, les faillites ne s'étaient élevées qu'à 3,476, avec un passif de 45 millions de piastres.

TELEGRAPHIE

ANGLETERRE

Londres, 12 oct.

Il a eu une forte tempête à l'embouchure de la Mersey, ce matin. Une goélette a sombré. L'équipage a péri.

FRANCE

Paris, 12 oct.

Une compagnie avec un capital de

\$500,000 vient d'être formée pour établir un échange américain.

Bordeaux, 12 oct.

Les congrès de Phylloxera discute la question de planter des ceps de vignes américaines. Plusieurs orateurs ont approuvé ce projet.

TUNISIE

12 octobre.

Le bey a signé un ordre autorisant les troupes françaises à occuper Kairwan. Des pièces d'artillerie formidables ont été transportées sur la citadelle et dans les forts en dehors des principales portes de la ville. Les insurgés ont attaqué le retranchement des français près de Susa et ces derniers ont éprouvé quelques pertes. Ils sont tombés dans une embuscade. En dépit des forces françaises à Susa, les insurgés ont pillé plusieurs villages dans les environs.

PORTUGAL

Lisbonne, 12 oct.

Un vapeur anglais le "Corsigan," a sombré vis-à-vis du cap Roca. Une partie de l'équipage a péri.

Plus tard—Cinq marins, seulement, sur vingt-six, ont échappé à la mort.

AUTRICHE

Vienne, 12 oct.

Une commission d'arbitres nommée par le gouvernement a décidé de maintenir la prohibition contre l'importation du lard américain.

ESPAGNE

Madrid, 12 oct.

Le choléra et la peste font de grands ravages sur les animaux à North Java et à Soo Loo Archipelago.

Halifax

12 oct.

La première cargaison de patates de cette saison vient d'arriver, en cette ville, de l'île du Prince Edouard. Elles sont vendues à 55 cents le minot.

St-Jean, N-B.

12 Oct

Environ quatre cents moutons sont arrivés de l'île du Prince-Edouard, ce matin, en route pour Bangor. Pendant le trajet, dans les chars, plusieurs de ces animaux ont été blessés et deux sont morts. Quinze chevaux ont été expédiés à Boston hier.

Montreal.

12 oct.

La mort inattendue de l'hon. Edward Goff Penny, rédacteur-en chef du Herald de Montréal et sénateur de la Puissance a causé un profond regret. Le défunt est né à Hornsey Londres, Angleterre, le 15 mai 1820 et était âgé de 61 ans. Il arriva au Canada en 1844 et après avoir étudié au barreau il fut admis à la pratique en 1850. Sous le gouvernement Mackenzie, en 1874, il fut nommé sénateur et subseqüemment choisi par la même administration, pour représenter la Puissance à l'exposition du centenaire de Philadelphie, en 1875. Il a été pendant 40 ans chef de la rédaction du Herald et probablement le vétérân des journalistes. Il était universellement estimé, et sa mort cause un grand vide dans le parti libéral.

—Le corps de Thomas Deere, un des indiens de Caughnawaga, qui s'est tué ces jours derniers dans les rapides, a été trouvé.

—Il y a eu un accident sur le chemin de fer Q. M. O. et Oe., aujourd'hui, près de Buckingham. La locomotive du convoi felsbir, d'Ottawa à Montréal, s'est détaché du tender et s'en est allé tamponner plusieurs chars qui se trouvaient sur la voie d'évitement. Aucune personne n'est blessée et les dommages ne sont pas considérables.

—Durant le mois de septembre le décès de 326 personnes a été enregistré étant 31 de plus que le mois correspondant de l'année dernière. Ces décès représentent une moyenne de 27 par mille.

—Hier soir, un individu ivre est monté dans le train de banlieue du Grand-Tronc avec l'intention de se rendre à St-Lambert. Au moment où le convoi traversait le pont Victoria, le malheureux voulut passer d'un wagon à l'autre, mais dans l'obscurité, il tomba et se trouva suspendu par les pieds entre les deux wagons.

Un homme préposé au bagage arriva heureusement à ce moment critique et retira l'ivrogne de sa dangereuse position.

—M. l'abbé Lavalée, chapelain de la prison, a passé une partie de la journée d'hier à préparer Hugh Hayvern à se réconcilier avec Dieu.

Deux religieuses ont passé une couple d'heures à entretenir le condamné des vérités consolantes de notre religion.

Ottawa.

12 oct.

Le règlement accordant un bonus de \$2,400 par mille au chemin de fer Pontiac et de la jonction du Pacifique a été adopté, hier, dans le comté de Pontiac, avec une majorité de 580.

—Le dernier convoi spécial du Grand Tronc pour Manitoba est parti, hier, avec un grand nombre d'émigrants.

—Un convoi spécial est parti à 7 heures, ce matin, de la station du chemin de fer du Pacifique canadien pour

Mattawa et était de retour, ce soir, ayant parcouru une distance de plus de 200 milles. Sir John A. Macdonald, Sir Chas. Tupper, Hon. A. P. Caron et autres ministres faisaient partie de l'excursion. Parmi les invités nous avons remarqué l'hon. W. McDougall, M. J. Currier, M. P. le maire MacIntosh, A. Wright M. P. le président de la compagnie M. George Stephen, le vice-président M. D. McIntyre, et le secrétaire M. C. Drinkwater.

—Le corps d'un inconnu a été trouvé dans la rivière, à Bryson, avec une somme de \$60 que l'on a retiré de ses poches. Le cadavre était dans un état avancé de décomposition et n'a pu être identifié.

—Le mariage de M. Allan Gilmour, jnr., avec Mlle Bertie Ross a été célébré hier.

—M. M. Perley et Pattee, expédient tous les jours une grande quantité de pin rouge par le chemin de fer Q. M. O. et Oe., d'Ottawa à Québec. Cette maison expédiera aussi durant l'hiver une grande quantité de pin blanc.

—Les grands jurés ont rendu un verdict de "accusation fondée" contre Stephen Dunn, du cirque Cole, accusé du meurtre de Fletcher, son compagnon.

—On dit que l'hon. M. Pope sera nommé percepteur des douanes à Montréal, et que sir A. T. Galt entrera dans le ministère.

Toronto

12 oct.

L'attention du public se porte maintenant sur Mark Cheekly et Mike Trainer, au sujet du concours des pugilistes qui aura lieu samedi. Gilmore et Popp s'offrent plus qu'un intérêt médiocre.

—Trickett, qui est actuellement à St-Louis, Missouri, a défié Hanlan de ramer avec lui pour une bourse de \$2,000. Hanlan accepte le défi à condition que le public souscrive un bonus additionnel pour le gagnant.

Etats-Unis.

New-York, 12 oct.

L'assemblée annuelle de la compagnie télégraphique Western Union a eu lieu aujourd'hui. Le président Marvin Green et autres officiers ont été élus. Erastus Wiman a été élu directeur de la compagnie du télégraphe Western Union, aujourd'hui. L'évaluation des dépenses pour l'année courante est de quinze millions. Les profits nets sont de six millions et demi.

—Ce soir, la police a saisi quarante boîtes marquées J. R. P., contenant 1,600 livres de poudre, que deux hommes essayaient d'embarquer sur une goélette d'une manière à faire naître des soupçons. L'un d'eux a été arrêté. Il y aura enquête.

—Un incendie désastreux a eu lieu à New-York, lundi soir. Vers sept heures, il éclatait dans la quatrième avenue des étages des chars, propriétés de M. H. Vanderbilt. Les flammes se propagèrent rapidement, poussées par un fort vent, et la bâtisse fut promptement réduite en véritable brasier. Trois alarmes furent sonnées et toute la brigade fut bientôt sur le théâtre de l'incendie. Elle travailla avec énergie, mais tous ses efforts furent inutiles. Les étages comprennent les blocs entre la trente-deuxième et la trente-troisième rues et les avenues Lexington et quatrième. Cette bâtisse a été détruite de fond en comble. Un grand nombre de chevaux ont péri dans les flammes. Quelques-uns même disent 200. Les pertes sont évaluées à \$500,000. Les flammes s'étendirent à l'entrepôt de meubles de M. Morrell qui fut ravagé jusqu'à sa base. Les pertes sont immenses. Elles s'élèvent à \$2,000,000. Parmi les articles camagnasés dans cette bâtisse, se trouvait une peinture appartenant à M. H. Vanderbilt et évaluée à \$50,000. La plupart des effets ne sont pas assurés. On attribue l'origine de cet incendie à l'explosion d'une lampe à l'endroit des étages où se trouvait une immense quantité de foin. C'est pourquoi les flammes se propagèrent si vite. Le vent stimulait encore l'élément destructeur et la hueur que l'incendie projetait se laissait voir d'un bout à l'autre de la ville.

La foule était compacte sur le lieu du désastre et la police pouvait à peine l'empêcher de bloquer les rues. Pendant l'incendie, une femme est morte de frayeur et plusieurs autres ont été transportées sans connaissance à l'hôpital. Deux brigadiers ont été renversés par la foule et sérieusement blessés. On les a transportés d'urgence à l'hôpital. Les pertes aux étages sont en partie couvertes par les assurances.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

On mande de Washington ce qui suit: Seoville, en cour, ce matin, a dit qu'il n'avait reçu aucune information au sujet de la date que serait appelé le procès de Guiteau. Il a reçu l'opinion des avocats les plus distingués de tout le pays et même de plusieurs juges, qu'il avait le droit de soulever toute question qui pouvait être faite en faveur de son client. On dit aussi que les juges du district écouteront toute question légale argumentée en cette cause.

—"La Minerve" se dit autorisée à déclarer que M. Chapieau n'a jamais ex-

primé le désir, soit pour le passé, soit pour l'avenir, d'avoir M. Tarte comme collègue dans le gouvernement dont il est aujourd'hui le chef. Le député de Bonaventure mentait donc effrontément quand il annonçait avoir décliné l'honneur d'accepter un portefeuille que l'honorable Premier voulait lui confier.

—M. Blaine a bien voulu se charger de faire la biographie du président Garfield et les revenus de la vente devaient être donnés à la plus jeune des filles: c'est son regrettable ami, mais la maison qui se chargeait de l'impression n'ayant pas voulu accorder plus de six mois pour le travail de la rédaction, M. Blaine a refusé d'entreprendre la publication d'un ouvrage de cette importance pour être livré en aussi peu de temps.

—On s'attend, à Montréal, à un procès fort scandaleux. C'est une poursuite en séparation de corps et de biens. Plus de quatre-vingt témoins seront assignés. Les parties en cette cause sont bien connues en cette ville. Le demandeur, M. C. H. Lefebvre, ancien épiciier, accuse son épouse d'infidélité. Il dit qu'elle quitta deux fois le toit conjugal, la première pour suivre un amant en Europe et la seconde pour accompagner un autre galant dans un voyage dans le Haut-Canada. La défenderesse, madame C. Belle, âgée de 28 ans, accuse son mari de paresse, d'intempérance et de jalousie. Elle dit qu'à l'époque de son mariage elle était riche et que tout son bien fut gaspillé par son mari. Enfin les deux époux réclament gain de cause.

—Les ministres fédéraux ne se sont pas encore définitivement entendus sur le choix d'un septième juge pour le district de Montréal. Quelques-uns voudraient nommer un anglais; les autres, pour rendre justice à l'élément canadien-français, opinent en faveur de M. Girouard, le député pour Jacques-Cartier. Les derniers triompheront sans doute.

Dans tous les cas aucune décision ne sera prise avant que l'acte accordant un nouveau juge au district de Montréal soit sanctionné par le gouverneur-général et proclamé dans la "Gazette du Canada."

—M. A. Laperrière, de la bibliothèque fédérale, doit faire paraître prochainement un ouvrage des plus précieux. C'est une compilation de quelques brochures anciennes, qui ont eu beaucoup de vogue dans le temps, qui sont à peu près disparues de la circulation et qui offrent encore, cependant, un grand intérêt au point de vue historique pour la reconstruction de nos annales.

COURRIER DE LEVIS.

Le paquebot "Corcan". — Les nouvelles que la plupart des personnes qui se sont rendus sur les lieux du naufrage, à la Pointe St-Valier, nous apportent, sont très mauvaises. La force du grain mouillé aurait ouvert le paquebot et l'on en a même fait passer une grande quantité par les côtés, pour remplir les bateaux ou autres embarcations qui se sont rendus pour décharger le paquebot. A moins que des réparations extraordinaires soient faites, on s'accorde à dire que ce paquebot ne pourra sortir de sa position, et qu'il aura le même sort que le paquebot "Ottawa" que l'on achève de mettre en pièces.

On espère pouvoir terminer le déchargement de la cargaison, samedi soir. Plusieurs bateaux et chaloupes sont arrivés, hier, dans l'anse Labadie avec des chargements de pois provenant de la cargaison du paquebot "Corcan," que l'on a vendu 30 cents le minot en gros.

D'autres sont arrivés ce matin, les prix ont augmentés vu le grand nombre de concurrents.

Assemblée. — Il y aura ce soir, à huit heures et demie, au lieu ordinaire, réunion des membres du bureau de direction de l'Institut canadien-français de Lévis. Des questions importantes seront prises en considération.

Pronostics. — Le fameux Veilor nous apprend que nous n'aurons probablement pas une belle journée d'ici à la fin du mois; pluieux, froid et neigeux sera les temps que nous aurons du 15 au 30 courant et du beau temps en novembre prochain.

Étrange. — Un médecin de Campbellton de passage sur un convoi du chemin de fer Intercolonial s'est plaint à la police qu'on lui avait volé sa valise tandis qu'il était allé luncher à Trois-Pistoles. Quelques jours se passèrent ainsi, mais un beau matin on trouva la valise le long des rails. On l'ouvrit et rien n'était dérangé. Cette affaire est plus ou moins mystérieuse suivant nous.

En convalescence. — M. Jos. Tinker réposé au fret, à la station du Grand-Tronc, de cette ville, a subi plusieurs opérations, habilement pratiquées par les docteurs J. G. Blanchet et J.-B. Lafleur. Il sera en état de reprendre sa position dans une huitaine de jours.

À l'épouvante. — Dans la côte du Passage, vers une heure hier après-midi, le cheval de M. F. Bégin descendait un voyage de planchettes, lorsque tout à coup l'animal, touché par sa charge, prit l'épouvante. Rendu à l'encoignure de la rue Eden et Côte du Passage, la voiture fut renversée et le cheval libre continua sa course à la résidence de son propriétaire. La voiture et le harnais sont considérablement endommagés.

Immigration.—A une grande assemblée, tenue dans les Cantons de l'Est, une compagnie anglaise a été formée dans le but de favoriser l'immigration de l'Angleterre et de l'Ecosse dans ces riches cantons. La compagnie a un capital de \$25,000.

Nouvelles exportations.—Un américain du nom de J. D. Leland, de Joliet, état de l'Illinois, E. U., arrivé ces jours derniers, en cette ville, a expédié trois chars de choux, deux chars de navets et un autre de carottes pour Joliet où il croit réaliser de grands profits.

Précautions.—La compagnie des paquebots océaniques "Dominion" a déchargé plus de 1000 tonnes de fret du paquebot "Montréal," qui doivent être transportés, à Montréal, par le chemin de fer du Grand Tronc. Le paquebot tirera en conséquence 2 1/2 pieds d'eau de moins, et pourra se rendre dans le havre de Montréal sans courir aucun danger.

Confirmation.—Ce matin, monseigneur l'archevêque a conféré le sacrement de confirmation à 321 enfants, dans l'église Notre-Dame de Lévis. La cérémonie a été imposante.

Fête.—Lundi et mardi de cette semaine ont été des jours de fête pour la paroisse Saint-Alexandre. Il s'agissait de la bénédiction d'un couvent et d'une cloche qui lui était destinée, et de l'inauguration d'un cercle agricole. Il y avait un clergé nombreux et ces démonstrations ont été splendides.

Perte de bâtiments.—La perte totale des bâtiments qui se rendaient dans les ports des Etats-Unis ou qui en sortaient, s'élève à 27 pendant le mois dernier. Sur ce nombre, 13 ont fait naufrage, 2 ont coulé à fond par suite de collision, 5 ont été incendiés, et 6 abandonnés en mer. La liste comprend 9 navires, 6 barques, 3 brigantins, et 9 goélettes; la perte, sans compter la cargaison, est évaluée à \$576,520.

Littéraire.—Voici quel est le sommaire de la livraison de la "Nouvelle France," de Québec, 15 septembre 1881. Navigation hivernale, M. G. W. Sewell.—Arbres forestiers, l'honorable H. G. Joly.—Kirouet et Cautin, M. Joseph Marmette.—Littérature et Philosophie allemandes, M. F. de Kastner.—Route Sainte-Foye, M. Balthazar.

Capital Français.—M. L. A. Sénécal a reçu de Paris un câblegramme annonçant qu'un capital de 20,000,000 francs vient d'être souscrit pour la construction du tunnel d'Hoehelaga. Les capitalistes et les ingénieurs français doivent s'embarquer le 16 pour le Canada, et commencer bientôt les travaux de construction de notre tunnel. Plusieurs de ces ingénieurs ont fait les explorations du tunnel projeté entre la France et l'Angleterre.

COURRIER DE QUEBEC.

Faillite.—Un des principaux marchands de la rue St-Jean vient de déposer son bilan.

Alarme.—Les brigadiers ont été appelés, hier soir, à la boîte 61. C'était un feu de cheminée.

Assises criminelles.—C'est le 28 du présent mois que s'ouvrira le prochain terme des assises criminelles pour le district de Québec.

L'université.—Le nombre des étudiants à l'université Laval, tant internes qu'externes, est plus considérable, cette année, que jamais il ne l'a été.

Les huitres.—Les étudiants de l'université Laval ont eu, hier soir, un souper aux huitres. A cette fête annuelle, assistaient les professeurs.

Pour le Saguenay.—Le vapeur "St-Lawrence," capitaine Barras, quittera le quai Saint-André, demain matin, à sept heures et demie, pour Chicoutimi, la baie des Ha! Ha! et les ports intermédiaires.

Joûte.—C'est cette après-midi qu'a lieu la joûte à la savate (foot ball) entre le club de Lennoxville et celui de Québec. On dit que les jeunes gens qui composent le premier sont de rudes lutteurs, et il faudra au club de Québec toute son habileté pour être vainqueur. Dans tous les cas, la joûte est attendue avec une vive impatience.

Québec.—Pourquoi les étrangers qui viennent en cette ville, et après y avoir séjourné quelques heures s'en retournent s'imaginant avoir vu Québec. Que ne prennent-ils pas quatre ou cinq jours pour voir Québec et ses environs? Pourquoi, alors, ces voyageurs s'imaginent-ils que quelques heures sont suffisantes pour Québec?

Cour du recorder.—Aug. Olsen a le vin malin. Hier soir, il entra dans une maison de la rue Sutherland et met tout sans dessus-dessous, M. Dupuis le fait alors pincer par la police et hier matin, M. le recorder le condamne à un mois de prison. Deux autres pocharde sont condamnés à une piastre d'amende ou un mois de prison.

Bain froid.—Un voyageur, en essayant de sauter sur le vapeur "Artie," alors que celui-ci avait quitté son quai et en était éloigné de quelques pieds, est tombé dans le fleuve. Les hommes de l'équipage du bateau-passeur, après bien des difficultés, réussirent à le tirer de ce mauvais pas.

Filature de laine.—Plusieurs machines destinées à la nouvelle filature de laine ont été reçues par le vapeur transatlantique "Montréal." Ces machines ont été fabriquées à Sheffield, Angleterre. On espère que les laines seront pîées d'ici à un mois.

Feu.—La lucarne que nous disions avoir vu dans la direction de Saint-Sauveur, avant-hier soir, était bien celle d'un incendie. Une petite maison sur le haut de la côte Sauvageau est devenue en effet la proie des flammes. Cette maison, inoccupée depuis longtemps, était le lieu de rendez-vous des mauvais garnements. Dernièrement, le fermier de l'asile Finlay y avait mis une certaine quantité de grain qui a été détruit en même temps.

Evénement.—La votation en faveur du club de la croisse le plus populaire de Québec donnait, hier soir, le résultat suivant: Québec, 243; Shamrock 155; Emmet, 52; White Star, 24; Thistle, 22.

Notes personnelles.—Sir Hector Langevin, ministre des Travaux Publics, et les honorables MM. Chapleau et Lorranger, sont de retour à Québec.

—Ligia Lamiroux, cette jeune fille violoniste qui donnait les plus belles espérances, dont le talent était quelque chose de merveilleux, vient de mourir, à Turin. Elle était âgée de quinze ans.

—Un journal américain annonce que madame Lincoln viendra passer l'hiver à Sainte-Catherine, Canada, où elle espère rétablir sa santé.

—M. Juncker, l'ingénieur français, venu au Canada pour étudier nos ressources minérales, a quitté Québec pour la Beauce, aujourd'hui. Il y restera une semaine.

—Un parti d'excursionnistes américains est arrivé hier. Il se compose d'environ trente personnes parmi lesquelles on observe M. Léonard, président du chemin de fer Hartford et Connecticut, et ses deux filles, et l'ex-gouverneur Washburn, de Massachusetts.

—La plus jeune des filles du comte de Abingdon, vient d'entrer dans un couvent. Mlle Abingdon est la parente de sir William Harcourt.

Mariage.—Hier matin, M. J. I. Lavery, avocat, conduisit à l'autel, dans la chapelle du pensionnat de Bellevue, Mlle Marie-Joséphine-Pamela Mailloix, fille aînée de M. A. Mailloix, de cette ville. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le grand-vicaire Légaré.

Vois.—On rapporte que les voleurs de chevaux ont commencé leurs opérations dans quelques paroisses environnantes. On soupçonne des américains.

On nous informe que M. L. Lescaranne, cultivateur de Beauport, a été victime de ses audacieux voisins.

Accident.—La passerelle (slip) du quai au ponton de la traverse à Québec a cédé sous le poids des charges, et plusieurs ouvriers étaient occupés à la réparer hier après-midi.

FAITS DIVERS.

La fortune des présidents des Etats-Unis d'Amérique.—Au moment où l'attention générale se porte du côté des Etats-Unis d'Amérique, il ne sera pas sans intérêt, en voyant-nous, de donner le chiffre de la fortune laissée après leur mort par tous les présidents qui ont gouverné ce grand pays, où l'on compte aujourd'hui plus de cinquante millions d'habitants.

Le premier président, Washington, laissa \$800,000.

John Adams laissa \$75,000.

Jefferson mourut tellement pauvre que si le Congrès n'avait pas acheté sa bibliothèque \$20,000, il sera mort insolvable.

Madison laissa \$150,000.

Monroe mourut pauvre, et ses parents furent obligés de pourvoir aux frais de ses obsèques.

John Quincy-Adams laissa \$55,000 Jackson, \$80,000.

Van-Buren laissa \$400,000. Il ne prit les émoluments attachés à la présidence qu'en sortant; ces émoluments accumulés formèrent une somme totale de \$100,000.

Polk laissa \$150,000.

Taylor laissa pareille somme.

Fillmore laissa \$200,000; Pierce, \$50,000; Buchanan, \$200,000; Lincoln, \$75,000; et enfin la fortune du président Johnson, prédécesseur du général Grant, fut évaluée à \$50,000.

Quant à la fortune privée du président Garfield, dont le chiffre n'est pas encore exactement connu, elle se trouvera considérablement augmentée par le produit d'une souscription nationale faite au profit de sa veuve et qui dépasse aujourd'hui \$400,000.

Le complot de dynamite.—Une dépêche de Philadelphie rapporte ce qui suit au sujet du complot attribué aux frères de New-York et dont la découverte, il y a quelques mois, a tant ému la Grande-Bretagne.

Un fœnier ardent, Peter Foye, qui habitait alors Philadelphie, a construit un appareil consistant en une bûche de tain quadrangulaire, à l'intérieur de laquelle étaient soudés plusieurs tubes du même métal destinés à être chargés de dynamite. A l'un des tubes était fixée une tige d'acier dont l'extrémité supérieure s'arrêta près d'un puissant ressort relié à un mouvement d'horloge. Le ressort devait retenir un petit levier dont un bout reposait sur une pièce d'acier recourbée pénétrant dans le tube muni de la tige d'acier. Quand le mouvement d'horloge marchait, le levier suivait graduellement la pièce d'acier recourbée, et en arrivant à son extrémité, il était subitement rejeté sur la tige, amorcée d'une substance inflammable. L'étincelle produite par le choc provoquait l'explosion du tube, et la concussion faisait éclater tous les autres.

Cet appareil, expérimenté sur les monts Cat-kill, donna des résultats entièrement satisfaisants, et M. O'Donovan Rossa fit une commande de vingt-cinq machines semblables, pour être placées comme fret à bord de navires anglais. Les machines furent exécutées à Philadelphie, mais dès qu'elles eurent été livrées à M. Rossa, de mystérieux pourparlers eurent lieu entre le cousin britannique à New-York et Peter Foye, et finalement celui-ci dénonça tout le complot, moyennant paiement d'une somme de \$10,000. Quelques jours après cette transaction, le fœnier, s'imaginant sans doute que la nouvelle de sa trahison ne s'abriterait, est parti de Philadelphie sans tambour ni trompette, et l'on ignore ce qu'il est devenu depuis.

Le crime de la rue Hauteville.—Le premier octobre vers huit heures, une voiture de blanchisseur remonta la rue Hauteville, à Paris, France, lorsque, arrivée en face du numéro 61, elle s'arrêta brusquement et le corps d'une femme tomba comme une masse de la voiture sur la chaussée.

Le conducteur se pencha pour regarder et ne pensa à descendre que lorsqu'il vit le concierge du numéro 61 accourir au secours de cette malheureuse.

Un rassemblement se forma aussitôt et le conducteur, décartant les assistants, chargea sa compagne sur ses épaules et se préparait à la remettre dans la voiture, quand les témoins de cette scène s'y opposèrent, et, malgré la résistance de la blanchisseuse, transportèrent la femme évanouie à la pharmacie qui fait l'angle de la rue de Paradis-Poissonnière.

Le blanchisseur suivit en maugréant et pénétra derrière eux dans la pharmacie. Là, il resta un instant; puis, pendant que les aides du pharmacien cherchaient ce que pouvait avoir la blessée, qui ne faisait pas un mouvement, il disparut, en disant qu'il allait chercher sa voiture.

Cette sortie donna l'éveil aux personnes présentes. On se précipita à la poursuite du blanchisseur, qui fut ramené à la pharmacie, et là on constata, en dégrafant la robe de la femme, qui paraissait âgée de vingt-cinq ans environ, non seulement que cette malheureuse était morte, mais encore qu'elle portait dans la région du cœur trois coups de couteau.

Le blanchisseur a été immédiatement mis à la disposition du commissaire de police du quartier, qui aussitôt avisé le parquet.

D'après les renseignements que nous avons pu recueillir à la dernière heure, le blanchisseur est un nommé Marguillat; la morte est sa femme.

Il y a longtemps que Marguillat soupçonnait sa femme de lui faire des infidélités. D'un caractère ombrageux, les moindres choses prenaient pour lui de grandes proportions; il avait menacé la malheureuse de la tuer.

A tout hasard, il avait fait acquisition du long couteau-poignard dont il a fait usage hier.

Dans la voiture, il engagea une discussion avec sa femme, et, ainsi qu'il l'a déclaré au commissaire de police, c'est au cours de cette discussion que, fou de jalousie, il tira son couteau et en fit le terrible usage que l'on sait.

Quant au cadavre, il a été transporté à la morgue pour les constatations d'usage.

Depuis hier l'assassin paraît atterré de ce qu'il a fait; il se désole dans sa prison.

C'est un homme assez robuste et de physiologie assez dure.

Sa femme, brune, petite, avait une tournure assez élégante.—L'Estafette

Mariage.

A Montréal, à l'église Ste-Brigitte, par le Revd. E.-L. Pineault, M. J.-H. Doucet, de Montréal, et devant de Bathurst, N.-B., à Mademoiselle Marie-Cordelia, troisième fille de M. Joseph Chabot, de Montréal.

Deces.

Le 9 du courant, à Fraserville, à l'âge de 31 ans, madame Marguerite Sylvestre, épouse bien-aimée de M. Eucher Boisvert, forgeron sur l'Intercolonial.

Elle a succombé après quelques heures de maladie seulement et laisse un époux et des enfants inconsolables de sa perte.

A St-Mathias, le 10 courant, à l'âge de 70 ans et 1 mois P.-P. Masse, Ecr, marchand. Les funérailles auront lieu à St-Mathias, jeudi, le 13 courant.

A Pierreville, le 8 du mois courant, à l'âge de 68 ans, sieur Louis Jacques, résidant ci-devant à Verchères. Le défunt

était depuis vingt ans employé de M. L. A. Sénécal.

A Saint-Scholastique, le 10 octobre courant, Joseph-Hector Finon, eueyer, av. cat. à l'âge de 51 ans et 10 mois.

A Montréal, le 9 du courant, à l'âge de 51 ans et 6 mois, M. Norbert Arbour.

A St-Roch de Québec, dimanche soir, dame Emilie Lavoie, épouse de Germain Guay, ecr., notaire à l'âge de 65 ans et demi.

AVIS AUX Entrepreneurs.

On recevra à ce Bureau, jusqu'à JEUDI, le 20me jour d'octobre prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la souscription "Soumission pour Travaux à l'île aux Grues," pour la construction d'une Jetée servant de prolongement au Quai de l'île aux Grues, Comte de Montmagny, Québec, d'après un plan et le devis descriptif que l'on peut voir au Bureau de Poste de Montmagny, où l'on pourra se procurer des formules imprimées de soumission.

Les soumissionnaires sont avertis qu'on ne prendra leurs soumissions en considération qu'en autant qu'elles seront faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère que les soumissionnaires auront convenablement remplis, et qu'elles seront signées par les soumissionnaires eux-mêmes.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque, accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque demeurera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre, F.-H. HENNIS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 23 septembre 1881. 13 octobre 1881—2f.

Rien de moins que les incontestables bienfaits répandus sur dix mille malades ne suffiraient à maintenir la réputation dont jouit la SALSEPARILLE D'AYER.

C'est un composé des meilleurs végétaux combinés avec des iodures de potassium et de fer, et c'est le remède le plus efficace contre les affections scrofuleuses et mercurielles. D'une action certaine et uniforme, ce remède procure une guérison rapide et complète des Scrofules, des Ulcères, des Furoncles, des Hémorroïdes, des Pustules, des Eruptions, des Maladies de l'Epiderme, et de toutes les éruptions provenant de l'impureté du sang. Par son action fortifiante, il soulage toujours et agit souvent les affections du foie, la débilité et les irrégularités chez les femmes, et est un puissant restaurateur de la vitalité.

La Salseparille d'Ayer n'a pas d'égal pour purifier le sang. Elle donne du ton au système nerveux, rétablit et préserve la santé, et ramène la vigueur et l'énergie. L'usage en est répandu depuis quarante ans, et c'est actuellement le médicament le plus précieux pour tous les êtres souffrants.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer, & Co., Lowell, Mass., E. U. chimistes praticiens et analytiques.

En vente chez tous les Pharmaciens

On demande

On demande à ce bureau un porteur pour porter le journal en cette ville, ainsi qu'un jeune homme sachant lire et écrire en anglais et en français pour apprendre la typographie.

On demande

Une servante pouvant fournir de bonnes recommandations. S'adresser à ce bureau.

A vendre ou à louer.

Un superbe emplacement situé au village de St. Joseph de la Beauce, près du grand chemin de la rivière Chaudière, étant un poste très avantageux pour le commerce ou une maison de pension. S'adresser à J.-B. MERCIER, St. Joseph, Beauce, 1er sept. 1881. 5 sept. 1881.

Argent à prêter.

Le soussigné a en main un montant de \$25,000 à prêter à six pour cent sur bonnes garanties. MARCEL BOURGET, Notaire, Village Lauzon. Lévis, 9 septembre.

Maison à louer.

Cette magnifique maison située au coin des rues Wolfe et Saint-Lauré, appartenant à M. Paul Pouliot, et présentement occupée par M. D.-C. Morency, ingénieur. Occupation au premier d'octobre prochain. S'adresser à D.-C. MORENCY, 8 septembre.

S. MARMET APOTHOICAIRE, COTE DU PASSAGE, LEVIS. Vous trouvez à sa Pharmacie tous les remèdes et articles de toilette en usage dans toutes les familles. Maitine, Vin Quinine, Vin préparé Amer de Houblon, V. gotine, Dragées à Huile de foie de morue, Charbon Belge, etc. etc. Tinture pour cheveux, Huile parfumée, Parfums choisis, français et anglais; Peignes, Brosses, Bois de toilette, Ectrait de bois noir, etc., etc. Aussi: MIEL.

Avis aux Vendeurs ET ACHETEURS.

Le soussigné a le plaisir d'annoncer au public: 1o qu'il accepte pour vendre à commission toutes sortes de marchandises, ords de magasins, etc.; 2o qu'il achète et revend des meubles neufs et de seconde main; 3o qu'il prépare avec promptitude et sur commande, tout meuble qu'on veut bien lui confier.

LOUIS FERLAND, Halle-Chaplain. Ancienne Maison CASEY & CIE. 5 août—1m2fps.

La Banque Nationale.

LE DEUX NOVEMBRE prochain et après, la Banque Nationale paiera à ses actionnaires un dividende semi-annuel au taux de CINQ PAR CENT par an sur le montant du capital versé. Le livre de transfert sera fermé depuis le 17 jusqu'au 31 octobre prochain inclusivement. Par ordre, F. VEZINA, Caissier. Québec, 1er oct. 1881—1m

Demandez à vos épiciers ou autres vendeurs de Bière la

Bière et Porter Labatt, DE LONDRES

La palme d'honneur a été remportée par la célèbre BIÈRE ET PORTER LABATT, de Londres, aux expositions universelles suivantes, savoir: 1er prix au centenaire Philadelphie 1876, 1er prix à Sydney, Australie 1877 et à Paris 1875 premier prix (médaille d'or). La seule bière et porter canadien qui a remporté des prix à cette dernière exposition. L'analyse des plus hautes autorités médicales déclarent que la qualité est supérieure sous tous les rapports et en recommande l'usage comme tonique aux malades et aux familles en général.

Un essai impartial est demandé pour prouver que c'est la meilleure. P. S.—Certificats à la prochaine annonce N. Y. MONTREUIL, 179, Rue St Paul, Québec Lévis, 11 août 1881.—3 m.

FOURRURES!

MON assortiment de Fourrures est maintenant au complet et offert en vente à des prix raisonnables: Capots pour Messieurs en Astracan et en Raton, Robes de Voitures, Jaquettes pour Dames, en Loutré, Astracan et Mouton de Perse, Manchons, Casquettes, Boas, etc., etc.

Aussi:—Gants de chevreuil, de chevreau et de Laine.

FOURRURES TEINTES ET REFAITES.

James S. Paterson 27, RUE BUADE, Québec. 10 octobre 1881.

L'indépendance Belge

édition d'outre-mer

PARAISSANT UNE FOIS PAR SEMAINE

feuille double

est expédiée exclusivement aux pays et aux prix ci-dessous mentionnés: — PAR AN

Table with 2 columns: Country/Region and Price. Includes Turkey, Egypt, Greece, Roumania, Bulgaria, etc. Prices range from 25 00 to 43 00.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat sur la poste ou autre à vue sur Bruxelles ou Paris. Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois. ON S'ABONNE: A Bruxelles, au bureau du journal, 44, rue Fossé-aux-Loups, et chez tous les libraires et agences d'abonnement, dans les divers pays.

